

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 1 de 2

Conforme à la norme 29CFR1910.1200 de l'OSHA et à la norme de l'État sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses

American Innotek, Inc.
2320 Meyers Ave
Escondido, Ca. 92029
Tél. : (760) 741-6600
Fax : (760) 741-6622

Urgence médicale : (760) 741-6600

SECTION 1 :

NOM DU PRODUIT : Brief Relief™ The Disposable Urinal Bag

DATE DE PRÉPARATION : 11/07/02 Revisé sans changements 01/01/10

CODES DE DANGER DE LA NFPA (minime = 0; modéré = 2; grave = 3; extrême = 4)

Santé : 0 Incendie : 0 Réactivité : 0 Risque particulier : S/O

SECTION 2 : INFORMATION SUR L'IDENTITÉ ET INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>COMPOSANTS DANGEREUX</u>	<u>N° CAS</u>	<u>OSHA-PEL</u>	<u>ACGIH-ST*</u>	<u>% PAR MASSE</u>
-----------------------------	---------------	-----------------	------------------	--------------------

CETTE SUBSTANCE ET LES INGRÉDIENTS QU'ELLE CONTIENT NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME DANGEREUX SELON LA DÉFINITION DE L'OSHA OU DE L'EPA.

Le produit est un mélange exclusif d'enzymes inoffensives, d'amidon et de désodorisant présenté dans un sac de polyéthylène de 3 ou 4 mils** d'épaisseur. Tout le contenu a reçu l'approbation de la FDA. Les matières constitutives peuvent être identifiées afin d'aider l'utilisateur à se conformer à certains règlements en matière de santé, de sécurité ou d'environnement. Le terme « produit chimique dangereux » désigne tout produit chimique qui représente un risque physique ou un risque pour la santé.

L'expression « risque pour la santé » désigne tout produit chimique pour lequel il existe des preuves statistiquement significatives basées sur au moins une étude menée conformément aux principes scientifiques reconnus établissant que les employés exposés peuvent subir des effets aigus ou chroniques sur la santé. Ce terme inclut les produits chimiques cancérigènes, les agents toxiques ou hautement toxiques, les agents toxiques pour la reproduction, les irritants, les matières corrosives, les sensibilisants, les hépatotoxines, les néphrotoxines, les neurotoxines, les agents qui agissent sur le système hématopoïétique et les agents qui endommagent les poumons, la peau, les yeux ou les muqueuses.

L'expression « risque physique » désigne tout produit chimique pour lequel il existe des preuves scientifiquement valables établissant qu'il s'agit d'un liquide combustible, d'un gaz comprimé, d'un explosif, d'une substance inflammable, d'un peroxyde organique, d'un agent oxydant, d'une matière pyrophorique, d'une substance instable (réactive) ou d'une matière qui réagit avec l'eau.

SECTION 3: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

Mélange d'enzymes

POINT D'ÉBULLITION :	S/O	DENSITÉ :	S/O
PRESSION DE VAPEUR :	S/O	POURCENTAGE DE VOLATILITÉ :	S/O
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) :	S/O	TAUX D'ÉVAPORATION :	S/O
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	100 %	pH :	

APPARENCE ET ODEUR : Poudre blanche, odeur de citron

* seuil de tolérance

** 1 mil = 25,4 µm

FICHE SIGNALÉTIQUE

Page 2 de 2

SECTION 4 : DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : S/O LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : voir ci-dessous
AGENT EXTINCTEUR : eau, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse
RÈGLES À OBSERVER DANS LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES SPÉCIAUX : Pour les incendies d'envergure, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets.
Mise en garde : la matière devient très glissante lorsqu'elle est mouillée.

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION INHABITUELS : Cet aspect ne devrait pas présenter de problème quand les matières sèches restent dans leur emballage. Quand on sort le contenu de l'emballage dans des quantités importantes, il faut prendre les précautions de sécurité standards pour manipuler les poudres organiques finement divisées.

SECTION 5 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucune
CONDITIONS À ÉVITER : Aucune
INCOMPATIBILITÉ : Aucune
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

Le fait de brûler le produit Burning Brief Relief™ entraînera la formation des produits de thermodécomposition habituels pour toute substance organique de combustion, dont le monoxyde de carbone, la suie, etc.

SECTION 6 : DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Le produit n'est pas considéré comme un risque pour la santé quand il est dans son emballage ou lorsqu'il est sorti de son emballage à l'état sec. Toutefois, il faut prendre soin d'empêcher les matières sèches de s'enflammer, comme on le ferait avec toute matière sèche combustible.

VOIES DE PÉNÉTRATION /SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION : S/O

EFFET AIGU : S/O

EFFETS CHRONIQUES : S/O

PROBLÈMES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : S/O

MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS : S/O

CANCÉROGÉNÉCITÉ : NTP : non inscrit IARC : non inscrit OSHA : non réglementé

SECTION 7 : PRÉCAUTIONS POUR LA MANUTENTION ET L'UTILISATION

DÉVERSEMENTS OU FUITES : Nettoyer comme on le ferait pour toute matière sèche en poudre. Assurer une bonne ventilation. Éviter les sources de pulvérisation spontanée et d'inflammation. Le contenu est glissant lorsqu'il est mouillé ; nettoyer immédiatement en cas de déversement.

DÉVERSEMENTS MINEURS : Aucune
DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Aucune
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Méthodes d'élimination des déchets non dangereux
AUTRES PRÉCAUTIONS : Aucune
INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION : Aucune

SECTION 8 : MESURES DE CONTRÔLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Aucune protection nécessaire quand le produit demeure intact.

VENTILATION : Aucune ventilation nécessaire quand le produit demeure intact.

GANTS : Aucuns

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION : Aucun

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE : Aucune